



L'utilisation de l'hélicoptère et les vols de loisirs dans les Alpes

Journée d'échanges internationale - Chambéry, Le Manège - 09 | 12 | 09

Programme

Animation

Yannick Vallençant, guide de haute montagne, consultant en communication et formateur, spécialiste des thématiques science/environnement/développement durable, ancien journaliste TV.

9h - Accueil, inscriptions

9h30 - Introduction ; mots de bienvenue

9h45 - Exposé de départ - cadrage de la problématique générale

- Jennifer Heuck - Institut de droit européen, Université de Fribourg

10h15 - Témoignages et état des lieux

Le droit et ses interprétations en matière de loisirs aériens dans les Alpes

- Catherine Marthe - Office Fédéral de l'Aviation Civile Suisse
- Giovanni Agnesod - Directeur de l'Agence Régionale pour la Protection de l'Environnement, Val d'Aoste
- Direction Générale de l'Aviation Civile - France
- Commandant Lavergne - PGHM Chamonix
- Daniel Gerfaut Valentin - coordinateur des gardes des réserves naturelles de Haute Savoie

Etat juridique des pratiques de loisirs motorisés dans les pays de l'Arc alpin

- Marco Onida - secrétaire général de la Convention alpine

12h30 - Déjeuner libre dans Chambéry

14h - Table ronde

Pratiques et perspectives / Aspects économiques et impacts environnementaux

- Christophe Rosset - Directeur général de SAF-Hélicoptères (*sous réserve*)
- Gérard David - Président de l'Union Française de l'Hélicoptère
- Denis Crabieres - Vice Président du Syndicat National des Guides de Montagne
- Elsbeth Flüeler - directrice de Mountain Wilderness Suisse
- Jean Jacques Bonniot - gardien du refuge du glacier Blanc
- Olivier Martel - SARL Takamaka Alpes Sports Nature

16h30- Conclusions



Inscription

L'inscription à la journée est proposée au tarif de 20 € par personne. Ce tarif comprend l'accès au séminaire, le café d'accueil et l'envoi de l'ouvrage de Jennifer Heuck avant le séminaire ou sa distribution à l'accueil en cas d'inscription tardive. Vous pouvez vous inscrire par courrier accompagné d'un chèque, virement ou mandat administratif à l'ordre de CIPRA France. A défaut, vous pouvez vous inscrire puis régler la participation à l'accueil le jour du séminaire. Vous recevrez l'ouvrage de Jennifer Heuck et une facture.

L'utilisation de l'hélicoptère et les vols de loisirs dans les Alpes

Bulletin d'inscription à retourner aux coordonnées indiquées ci-dessous

NOM	
Prénom	
Organisme/fonction	
Adresse postale	
Tel/fax	
@	
Moyen de paiement	

Coordonnées bancaires pour votre règlement :

Titulaire du compte : Commission internationale pour la protection des Alpes

Code banque : 15889 / Code guichet : 08922

Numéro de compte : 00020113501 / Clé RIB : 51

Domiciliation : CCM Grenoble Centre

IBAN : FR 76 1589 9089 2200 0201 1350 151 / BIC : CMCIFR2A

Informations complémentaires et contact :

Delphine Charpin

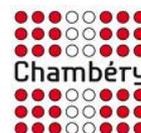
CIPRA France – 5 place Bir Hakeim

F – 38000 Grenoble

tel/fax : +33 (0)4 76 48 17 46

france@cipra.org

Cette journée et l'édition de l'ouvrage de Jennifer Heuck ont reçu le soutien de :



L'utilisation de l'hélicoptère et les vols de loisirs dans les Alpes

Journée d'échanges internationale – Chambéry, le Manège – 09 | 12 | 09